

Le dépistage des mauvaises herbes est la première étape pour choisir une stratégie de lutte intégrée efficace, rentable et durable.

# Savez-vous lesquelles sont présentes dans vos champs ?

Profitez d'un dépistage gratuit de certains de vos champs pour avoir un portrait des espèces présentes sur votre ferme en participant au

**« Grand Inventaire des mauvaises herbes du Québec » dans la région du Centre-du-Québec.**

**Inscrivez-vous dès maintenant pour la saison 2025**





# Grand Inventaire des mauvaises herbes du Québec

Appel à la participation des producteurs de la région Centre-du-Québec pour la saison 2025.



## Objectifs du projet

- Obtenir une vision actuelle des mauvaises herbes présentes dans les cultures au Québec;
- Évaluer les différents facteurs qui influencent la dynamique des mauvaises herbes;
- Effectuer un constat de l'évolution des mauvaises herbes depuis l'inventaire réalisé dans les années 1980s.



Pour la saison 2025 : Nous sommes à la recherche de 574 champs, toutes cultures confondues, distribués sur tout le territoire du Centre-du-Québec. Les cultures peuvent être en régie conventionnelle (incluant le semis direct) ou en biologique. La répartition des champs recherchés selon les différentes cultures est :

- 313 champs pour les céréales, l'oléagineux, les légumineuses et autres grains;
- 211 champs pour les fourrages, prairies et pâturages;
- 10 champs de canneberges;
- 10 champs d'arbre de Noël;
- 30 champs pour les pois et les pommes de terre (marché frais, pour croustilles et semence).

Il est à préciser que des mesures de biosécurité à la ferme seront respectées par les dépisteurs et la confidentialité du producteur sera assurée en tout temps.



Quels sont les bénéfices pour les producteurs participants?

- Un dépistage gratuit pour l'entreprise (maximum de 3 champs par entreprise).
- Un portrait complet du dépistage pour le producteur et son conseiller.



Qu'est-ce que ça implique pour les producteurs participants?

### Au printemps :

- Fournir les coordonnées de l'entreprise et l'information sur les cultures établies en 2025 dans les champs à dépister.
- Signer une entente de collaboration pour autoriser l'accès aux champs pour le dépistage, la prise de photo et de spécimens des mauvaises herbes.
- Fournir un plan de ferme.

### À l'automne :

- Fournir des informations détaillées sur chacun des champs inventoriés (type de travail du sol, traitements phytosanitaires, régime de fertilisation, etc.)

### Comment participer au projet :

Vous pouvez remplir le formulaire d'inscription en ligne disponible ici:

<https://tinyurl.com/inventaire-2025> ou via le code QR. Pour plus d'information, vous pouvez contacter l'équipe de réalisation du projet à l'adresse:

[inventaire@cerom.qc.ca](mailto:inventaire@cerom.qc.ca) ou par téléphone au : 450 464 2715 poste 237.



Partenariat canadien pour une agriculture durable

Québec



Canada



CÉROM

Centre de recherche sur les grains



UNIVERSITÉ  
Laval

Le « Grand inventaire des mauvaises herbes du Québec » volet Centre-du-Québec est réalisé par le CÉROM en collaboration avec le Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection (LEDP) du MAPAQ et l'Université Laval. Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du programme Innovation bioalimentaire (2023-2028).